



## Populations légales en Bourgogne-Franche-Comté : 2 811 423 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2017

**A**u 1<sup>er</sup> janvier 2017, la Bourgogne-Franche-Comté compte 2 811 423 habitants. Entre 2012 et 2017, la région perd de la population. Les départements du Doubs et de la Côte-d'Or conservent une dynamique démographique positive. En revanche, dans les autres départements le nombre d'habitants diminue.

Charles Pilarski, Philippe Rossignol (Insee)

Avec 2 811 423 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2017, la Bourgogne-Franche-Comté rassemble 4,3 % de la population de France métropolitaine. Entre 2012 et 2017, elle est la seule région de métropole à perdre des habitants : près de 5 400. La baisse reste modeste mais elle devrait s'accroître dans les années à venir. Cette évolution démographique est portée par un solde naturel faible sur cinq ans, les naissances l'emportant encore sur les décès jusqu'en 2015. Le solde migratoire reste légèrement déficitaire.

Entre 2012 et 2017, six des huit départements sont désormais en décroissance démographique. Dans la Nièvre, la perte de population continue et s'accroît. C'est le département qui connaît le décrochage le plus important de métropole, devant la Haute-Marne et les Ardennes. Le Jura, la Saône-et-Loire, l'Yonne, la Haute-Saône ainsi que le Territoire de Belfort, qui gagnaient encore des habitants entre 2007 et 2012, en perdent désormais. Le retournement est particulièrement marqué pour la Haute-Saône et le Territoire de Belfort. Grâce à leur solde

naturel positif, le Doubs et la Côte-d'Or sont les deux seuls départements de la région à gagner des habitants, mais à un rythme toutefois inférieur à la moyenne nationale (figure 1).

À l'image de la région, les plus grandes communes perdent des habitants, à l'exception de Chalon-sur-Saône et surtout de Dijon qui gagne près de 4 900 habitants en cinq ans (figure 2). Cependant, si la population de Besançon diminue, ce n'est pas le cas de son intercommunalité dont la croissance démographique s'est amplifiée (figure 3). Situées aux franges de la région, Sens et Mâcon profitent du dynamisme des régions limitrophes, respectivement l'Île-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes : leur population augmente sensiblement.

Enfin, les pertes d'habitants s'accroissent dans les communes isolées, ou situées dans des zones économiquement fragilisées. C'est le cas notamment d'Autun, de Cosne-Cours-sur-Loire, d'Audincourt et de Saint-Claude. ■

### 1 5 400 habitants en moins depuis 2012 en Bourgogne-Franche-Comté

Évolution de la population de Bourgogne-Franche-Comté

	Population municipale			Variation 2012 – 2017		Variation 2007 – 2012	
	2017	2012	2007	Nombre	Moyenne annuelle (%)	Nombre	Moyenne annuelle (%)
Côte-d'Or	533 819	527 403	519 143	+ 6 416	+ 0,2	+ 8 260	+ 0,3
Doubs	539 067	531 062	520 133	+ 8 005	+ 0,3	+ 10 929	+ 0,4
Jura	260 188	260 932	258 897	- 744	- 0,1	+ 2 035	+ 0,2
Nièvre	207 182	216 786	221 488	- 9 604	- 0,9	- 4 702	- 0,4
Haute-Saône	236 659	239 750	237 197	- 3 091	- 0,3	+ 2 553	+ 0,2
Saône-et-Loire	553 595	555 039	551 842	- 1 444	- 0,1	+ 3 197	+ 0,1
Yonne	338 291	341 902	341 418	- 3 611	- 0,2	+ 484	+ 0,0
Territoire de Belfort	142 622	143 940	142 444	- 1 318	- 0,2	+ 1 496	+ 0,2
<b>Bourgogne-Franche-Comté</b>	<b>2 811 423</b>	<b>2 816 814</b>	<b>2 792 562</b>	<b>- 5 391</b>	<b>- 0,0</b>	<b>+ 24 252</b>	<b>+ 0,2</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>64 639 133</b>	<b>63 375 971</b>	<b>61 795 238</b>	<b>+ 1 263 162</b>	<b>+ 0,4</b>	<b>+ 1 580 733</b>	<b>+ 0,5</b>

Source : Insee, Recensements de la population

## 2 Mâcon et Sens profitent du dynamisme des régions limitrophes et gagnent des habitants

Évolution de la population des principales communes de Bourgogne-Franche-Comté

Communes	Population municipale		Variation 2012-2017 (nombre)	Variation annuelle moyenne	
	2017	2012		2012-2017 (%)	2007-2012 (%)
Dijon	156 920	152 071	+ 4 849	+ 0,6	+ 0,1
Beaune	21 031	21 806	- 775	- 0,7	- 0,2
Chenôve	13 910	13 959	- 49	- 0,1	- 1,2
Talant	11 689	11 204	+ 485	+ 0,9	- 1,0
Chevigny-Saint-Sauveur	11 326	10 330	+ 996	+ 1,9	+ 1,9
Besançon	115 934	116 353	- 419	- 0,1	- 0,3
Montbéliard	25 395	26 084	- 689	- 0,5	- 0,2
Pontarlier	17 197	17 631	- 434	- 0,5	- 1,4
Audincourt	13 387	14 787	- 1 400	- 2,0	+ 0,3
Valentigney	10 714	10 513	+ 201	+ 0,4	- 1,8
Dole	23 708	23 685	+ 23	+ 0,0	- 1,1
Lons-le-Saunier	17 291	17 353	- 62	- 0,1	- 0,8
Saint-Claude	9 279	10 534	- 1 255	- 2,5	- 2,0
Nevers	32 990	35 327	- 2 337	- 1,4	- 1,5
Cosne-Cours-sur-Loire	9 874	10 551	- 677	- 1,3	- 1,1
Vesoul	14 916	15 637	- 721	- 0,9	- 0,9
Héricourt	10 601	10 669	- 68	- 0,1	- 0,4
Chalon-sur-Saône	45 096	44 564	+ 532	+ 0,2	- 0,9
Mâcon	33 638	32 917	+ 721	+ 0,4	- 0,6
Le Creusot	21 630	22 574	- 944	- 0,9	- 1,0
Montceau-les-Mines	18 398	18 956	- 558	- 0,6	- 0,6
Autun	13 290	14 124	- 834	- 1,2	- 1,3
Auxerre	34 634	35 096	- 462	- 0,3	- 1,2
Sens	25 935	25 106	+ 829	+ 0,7	- 0,6
Joigny	9 580	9 800	- 220	- 0,5	- 1,6
Belfort	47 656	50 102	- 2 446	- 1,0	- 0,5

Source : Insee, Recensements de la population

Afin d'améliorer la prise en compte de la multi-résidence, notamment pour les enfants en résidence partagée, le questionnaire du recensement de la population a changé en 2018. L'évolution de population mesurée entre 2012 et 2017 est ainsi affectée d'un très léger effet questionnaire, qui est négligeable sur cette période.

## Définitions

**Population légale** : Le terme générique de **population légale** regroupe, pour chaque commune, la population municipale, la population comptée à part et la population totale résultant de la somme des deux premières.

**La population municipale** comptabilise les personnes :

- ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune,
- vivant en communauté sur le territoire de la commune,
- sans abri, recensées sur le territoire de la commune,
- résidant habituellement dans des habitations mobiles recensées sur le territoire de la commune.

**La population comptée à part** comprend les personnes dont la résidence habituelle se trouve dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence dans la commune (étudiants majeurs de moins de 25 ans, militaires, ...). La population comptée à part représente une faible part de la population totale des communes.

Pour un **usage statistique**, seules les populations municipales doivent être utilisées.

## 3 Intercommunalités : des évolutions contrastées

Évolution de la population dans les principales intercommunalités de Bourgogne-Franche-Comté

Établissement public de coopération intercommunale (EPCI)	Population municipale		Variation 2012-2017 (nombre)	Variation annuelle moyenne	
	2017	2012		2012-2017 (%)	2007-2012 (%)
Dijon Métropole	253 638	246 486	+ 7 152	+ 0,6	+ 0,1
CA Beaune, Côte et Sud - Communauté Beaune-Chagny-Nolay	51 748	52 657	- 909	- 0,3	+ 0,4
Grand Besançon Métropole	193 279	190 676	+ 2 603	+ 0,3	+ 0,1
Pays de Montbéliard Agglomération	139 776	142 015	- 2 239	- 0,3	- 0,0
CC du Grand Pontarlier	27 040	26 500	+ 540	+ 0,4	- 0,3
CA du Grand Dole	54 425	53 699	+ 726	+ 0,3	+ 0,0
Espace Communautaire Lons Agglomération	34 314	34 426	- 112	- 0,1	- 0,3
CC Haut-Jura Saint-Claude	20 617	22 083	- 1 466	- 1,4	- 1,1
Nevers Agglomération	65 547	68 849	- 3 302	- 1,0	- 0,6
CC Coeur de Loire	25 378	26 572	- 1 194	- 0,9	- 0,3
CA de Vesoul	32 213	32 807	- 594	- 0,4	- 0,1
CC du Pays d'Héricourt	20 962	21 146	- 184	- 0,2	+ 0,2
Le Grand Chalon	113 879	112 385	+ 1 494	+ 0,3	- 0,0
CU Creusot Montceau	94 159	97 144	- 2 985	- 0,6	- 0,4
Mâconnais-Beaujolais Agglomération	77 485	75 060	+ 2 425	+ 0,6	+ 0,3
CC du Grand Autunois Morvan	35 870	37 204	- 1 334	- 0,7	- 0,7
CA de l'Auxerrois	67 832	68 574	- 742	- 0,2	- 0,3
CA du Grand Sénonais	58 696	57 249	+ 1 447	+ 0,5	- 0,1
CC du Jovinien	21 253	21 653	- 400	- 0,4	- 0,6
Grand Belfort	103 741	104 944	- 1 203	- 0,2	+ 0,2

Note : CU : communauté urbaine, CA : communauté d'agglomération, CC : communauté de communes.

Source : Insee, Recensements de la population – géographie au 1<sup>er</sup> janvier 2019

## Note méthodologique

Les populations légales de toutes les collectivités territoriales et circonscriptions administratives françaises sont publiées par décret au Journal Officiel. Elles prennent effet au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Établies chaque année – loi du 27 février 2002 – les populations légales sont prises en compte pour l'application de dispositions législatives, réglementaires et financières relatives à l'organisation des communes et à la vie quotidienne de celles-ci.

Les populations légales 2017 en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2020 utilisent les résultats issus des cinq enquêtes annuelles de recensement réalisées de 2015 à 2019.

La nouvelle méthode de recensement substitue au comptage traditionnel organisé tous les neuf ans, une technique d'enquêtes annuelles. Celle-ci distingue les communes de moins de 10 000 habitants, enquêtées exhaustivement une fois tous les cinq ans par roulement, et les communes de 10 000 habitants ou plus, dans lesquelles un échantillon de 40 % des logements sont enquêtés au cours d'un cycle quinquennal (8 % par an dans chaque commune).

Pour assurer une égalité de traitement entre communes et pour garantir la qualité des données de population sur des zonages géographiques plus larges (départements, régions), ces chiffres sont relatifs à une même année pour toutes les communes.

Les populations légales 2017 sont diffusées dans les limites territoriales existantes au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Insee Bourgogne-Franche-Comté  
8 rue Louis Garnier  
25020 Besançon

Directeur de la publication :  
Moïse Mayo

Rédacteur en chef :  
Isabelle Revillier

ISSN : 2497-451X

© Insee 2019

## Pour en savoir plus

- Vallès V., « Une croissance démographique marquée dans les espaces peu denses », *Insee Focus* n° 177, décembre 2019.
- Chassard M., Piffaut B., « En Bourgogne-Franche-Comté, le déficit naturel continue de se creuser en 2017 », *Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté* n° 47, janvier 2019.
- Les chiffres de population de toutes les communes de France sont disponibles sur le site [insee.fr](http://insee.fr)

